

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS BEAUMONTOIS  
Maison de Pays  
24440 BEAUMONT DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS BEAUMONTOIS**

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 30  
Présents : 27  
Votants : 27  
Pour : 27

L'an deux mille neuf, le dix-neuf Décembre, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de BEAUMONT DU PGD, sous la Présidence de Maryse BALSE, Président.

Date de convocation : 8/12/2009.

**PRESENTS** : Annick CAROT, Francis BOURGEOIS, Dominique MORTEMOUSQUE, Michel MARCHAL, Bernard BESLIN, Gabriel VIDAUD, Gérard ROUSSELY, Jean-Marie SELOSSE, Michelle CABANE, Françoise TARJAC, Jean-Luc HAVARD, Claude CHASTENET, Daniel SEGALA, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Maryline BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Daniel GRIMAL, Alain DELAYRE, Eric VIERO, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Maryse BALSE, Thierry PIMOUGUET, Jacques CHASTANET.

**ABSENTS :**

**OBJET :**

**Renouvellement  
du contrat de travail  
de Mme BOUTADE Bernadette**

Madame le Président rappelle que le contrat de travail de Mme BOUTADE Bernadette qui intervient aux écoles maternelles de Beaumont-du-Périgord et de Saint-Avit-Sénieur arrive à son terme le 31 Janvier 2009.

Elle propose un renouvellement de ce contrat pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> Février 2010.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents :

- **Accepte** le renouvellement du contrat de Mme BOUTADE Bernadette, dans les mêmes fonctions à temps non complet, (12.50 heures hebdomadaires), à compter du 1<sup>er</sup> Février 2010 pour une durée d'un an.
- **Autorise** le Président à signer tout document se rapportant à ce contrat.

Certifié exécutoire,  
Reçu en sous-Préfecture  
le : - 7 JAN. 2010

Publié ou notifié  
Le : 14 JAN. 2010

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme.  
Beaumont du Périgord, le 23 Décembre 2009.

Le Président,

Maryse BALSE

